# IP Alsace

strasbourg • mulhouse

*Ce qu'il FO retenir des instances de proximité*

FO france•tv

# Compte rendu FO du **20 octobre 2026**

## 1. Sherlock

Le nouvel outil **Sherlock** va être déployé à Strasbourg officiellement le **7 décembre 2026**. Les formations sont programmées du 2 novembre au 4 décembre. À Strasbourg, la salle informatique du sous-sol et la salle rouge du 3e étage seront mobilisées pour les formations. **Benjamin Reymann** est le référent technique de Sherlock et **Fanny Ravenaux** coordonne les déploiements avec les coordinatrices de gestion d'antenne.

Les gestionnaires d'antenne bénéficieront de six jours de formation, organisés en deux sessions de trois jours. Une journée en présentiel est prévue pour les métiers de la communication, les cadres techniques et les CEN (Chargé d'édition numérique). Les techniciens vidéo seront formés les 16, 17 et 19 novembre.

**La présence de l'équipe projet sera assurée jusqu'à dix jours après le déploiement** afin d'accompagner les équipes dans la prise en main de l'outil Sherlock et de répondre aux éventuelles difficultés rencontrées.

### *Sherlock dans le DUER : Comment utiliser le retour d'expérience des antennes qui l'ont mis en place pour réduire l'impact de cet outil sur les conditions de travail des salariés en Alsace ?*

Plusieurs risques sont identifiés avec le changement d'outil : intensification de la charge de travail, surcharge cognitive et difficultés d'adaptation. Des réunions de suivi bimensuelles doivent réunir l'équipe projet, la DRH, les chefs de centre et les responsables d'activité. Un accompagnement sur

place est prévu au minimum pendant la première semaine suivant le déploiement. Quatre séminaires par an doivent également permettre à Fanny Ravenaux et aux gestionnaires d'antenne d'ajuster les pratiques. Les difficultés déjà remontées dans d'autres régions, notamment en Bretagne, sont partagées pour tenter d'anticiper les dysfonctionnements.

**→ Le Document Unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) doit être actualisé à partir des retours du terrain, en particulier sur l'intensité du travail.**

## 2. Audience numérique (intervention Renaud Hartzer)

Le bilan de la saison dernière fait état d'une baisse du nombre de visites sur les sites, une tendance observée à l'échelle du réseau depuis plusieurs mois. Sur la saison, la fréquentation a diminué de près de 18 %, plaçant le Grand Est dans la moyenne des autres régions.

À l'inverse, le nombre de vues des vidéos poursuit sa progression, avec un volume qui a doublé sur la période. Le Grand Est se classe ainsi au deuxième rang des régions en nombre de vues vidéo.

Les données d'audience de la télévision linéaire ne sont pas encore disponibles.

**→ La coexistence des marques « Ici », France 3 et France Télévisions continue de soulever des interrogations sur la lisibilité de l'offre régionale.**

## 3. Intermittents : remplacement des AEM (Attestation Employeur Mensuelle) par les AECS (Attestation Employeur Cinéma Spectacle)

La mise en place des AECS, qui doivent remplacer les AEM, est reportée à décembre 2026, alors qu'elle était initialement prévue au 1er novembre.

À la fin du contrat, France Télévisions transmettra l'attestation directement à France Travail. Les intermittents devront, de leur côté, déclarer leurs salaires et leurs heures dès réception de leur fiche de paie sur le site France Travail.

Pour rappel, concernant les CDDU, deux versements de salaire sont prévus chaque mois mais **une seule attestation sera établie par mois**. Les documents seront accessibles sur Digiposte.

Afin d'accompagner cette évolution, une note explicative devrait être diffusée à la mi-novembre.

**→ Il est important que les salariés concernés soient informés clairement et en amont des nouvelles démarches à effectuer.**

## 4. Travaux fenêtres salles de montage

### PRÉVOYEZ DU RETARD !

Paris n'ayant pas encore validé le bon de commande relatif au lot menuiserie, un décalage du calendrier des travaux est à prévoir. Le démarrage de ces derniers reste conditionné à l'envoi de la lettre d'engagement de Paris, nécessaire pour permettre à l'entreprise d'engager les démarches.

## 5. Point emploi

Le poste de journaliste bilingue a été pourvu par Apolline Lehner, qui prendra ses fonctions à compter du 1er novembre.

## 6. Moyens de déplacement pour reportage en milieu contraint urbain

À la suite de l'envoi de la note, les journalistes ont fait part de leur besoin de disposer de vélos pour leurs déplacements professionnels.

La direction propose d'expérimenter le service de vélos en libre-service situé devant la télévision. Les frais engagés pourront être remboursés via l'application CONCUR, sur présentation de la facture. Des casques pourraient également être mis à disposition des salariés souhaitant utiliser ce service.

L'utilisation de ces vélos nécessitera le téléchargement de l'application dédiée pour effectuer les réservations. Une communication à ce sujet sera diffusée dans la note hebdomadaire.

## 7. Planification d'OPS pour tournage JT

Toute demande d'OPS pour les tournages du JT doit être adressée à la rédaction en chef au moins une semaine à l'avance, afin de permettre la coordination entre les équipes de planification et les équipes techniques.

## 8. Diffusion des matinales ICI

Depuis la rentrée, un incident lié à une erreur de configuration de la console a été signalé le 5 octobre, entraînant une absence de son à la sortie. Une bascule vers Franceinfo a été effectuée le temps de rétablir la situation.

# Prochaine réunion le 16 novembre 2026
# Ne tardez pas à poser vos questions

**Roya MORADPOUR**
06.16.27.79.30
**& Nadia BLOT**
**06.17.03.11.04**
**& Béatrice MULLER**
Votre déléguée syndicale FO